

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 10 (1874)  
**Heft:** 2

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.

10<sup>e</sup> année.



15 JANVIER 1874

N<sup>o</sup> 2.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — De la direction de la volonté chez les enfants. — Bulletin scientifique. — Les erreurs de la statistique. — Correspondance jurassienne. — Chronique bibliographique. — Partie pratique.

---

## De la direction de la volonté chez les enfants.

Plus grand est dans ce monde le rôle de la volonté, plus aussi devient importante dans l'éducation la direction de cette faculté de premier ordre, car elle constitue pour l'enfant une arme qui peut, suivant le cas, le sauver ou le perdre dans l'avenir. Il faut donc qu'il apprenne à *vouloir* fortement, mais à ne vouloir que le bien.

Nous croyons avoir déjà démontré que, sans nuire à l'autorité maternelle, première base de l'éducation, on peut développer dès l'enfance, comme une force naissante, mais primordiale, cette précieuse faculté, dont l'exercice *conscient* constitue le caractère humain par excellence.

Il est vrai que l'application de cette théorie suppose chez la mère un degré de connaissances morales et une dose de tact qui n'est malheureusement pas le partage de la grande

généralité, et, dans nos jours de luxueuses lumières scientifiques où l'on apprend tout aux jeunes filles, excepté ce qu'elles *doivent* savoir comme futures éducatrices, il serait grandement temps de rendre l'enseignement pédagogique *obligatoire* et non facultatif, comme on l'a fait dernièrement pour nos écoles secondaires, ce qui prouve une fois de plus combien peu l'on se préoccupe de former des femmes sensées et suffisamment éclairées pour être à même, plus tard, d'élever leur famille avec connaissance de cause.

Mais revenons à notre sujet.

On demandera peut-être comment on peut amener l'enfant à faire acte de volonté autrement que par ses caprices ? Ici, comme dans l'éducation tout entière, nous dirons : *Rien d'artificiel*. Les occasions naissent d'elles-mêmes ; il ne s'agit que de les saisir avec discernement. Pour cela remontons aux principaux mobiles de la volonté, nous en comptons trois : *l'affection, le devoir et l'intérêt*.

Nos efforts doivent tendre à modifier le dernier pour le circonscire dans les limites des deux autres. Les exigences de la vie favoriseront toujours assez les suggestions de l'égoïsme ; ce dernier peut se passer de notre aide ; il vit et prospère suffisamment tout seul. Il n'en est pas de même des deux autres sentiments ; ceux-là doivent être cultivés avec sollicitude sous peine de les voir pâlir, puis s'atrophier et finalement céder sa place aux influences toujours plus exagérées d'une révoltante personnalité. Utilisons donc, au profit de nos enfants, ce don de persuasion si largement accordé aux femmes ; usons de notre ascendant avec cette grâce née du cœur, presque toujours si puissante sur ces jeunes organisations ; faisons-leur goûter le bonheur de procurer du plaisir aux autres, et nous serons étonnés de voir combien elles y sont sensibles. De là naîtra l'affection et le bon vouloir au sein de notre petite famille.

Nous avouons éprouver une tristesse amère en présence de jeunes frères et sœurs qui, préoccupés de leur seule gourmandise, se regardent mutuellement avec jalousie à la distribution d'une friandise quelconque et se persuadent chacun de leur côté que les autres ont été les mieux servis. En habituant l'enfant tout petit à donner volontiers ses joujoux ou une portion de son gâteau, en éveillant chez le petit obligé le sentiment de la reconnaissance, on provoque à la fois l'expansion de deux nobles tendances et la formation de liens sacrés, que respecteront plus tard les vicissitudes de la vie ; car rien n'est tenace comme ces premières impressions, et l'âme en garde toujours le souvenir comme

un parfum de poésie émané de sphères supérieures et mystérieuses. Cette ouverture du cœur aux effluves de l'affection facilite singulièrement toute l'œuvre éducative; elle est un de nos moyens d'action les meilleurs et les plus puissants. En voyant les divisions de partis politiques et autres qui déchirent l'humanité, le philanthrope éprouve un désir intense de s'attacher en toutes choses à resserrer, par la bienveillance fraternelle, tous les nœuds de solidarité qui doivent relier les hommes; et si nous, mères, nous laissons éteindre cette étincelle sainte au cœur de nos enfants, nous prenons une large part de responsabilité dans les luttes contre nature qui, en dépit ou peut-être à cause de notre civilisation *factice*, arrosent et trempent la terre de tant de sang, de tant de larmes. Ne nous faisons donc pas les prêtresses de cette odieuse indifférence, fille de l'égoïsme, qui passe, imperturbable, à côté de la douleur d'autrui; ouvrons les yeux et l'âme des chers petits aux souffrances et à la tendre compassion; stimulons leur activité par la soif d'être utiles, de faire plaisir à ceux qui les environnent; nous y trouverons notre part de bonheur, car au lieu de despotes en herbe, disposés à sacrifier jusqu'à leurs propres mères pour satisfaire leurs convenances toutes personnelles, nous élèverons des fils et des filles aimants et dévoués. Dès leur plus bas âge, donc, ne perdons pas une occasion de travailler sur leur cœur; avant d'employer tout autre moyen d'autorité, faisons appel aux sentiments de bienveillance qui subsistent en eux à l'état latent, comme il est facile de s'en convaincre en observant les petits enfants; nous les avons souvent vus refuser d'abord à leurs frères un morceau de leur bonbon, et l'on est convenu de n'attacher aucune importance à ce symptôme, vu les changements étranges que subissent parfois les caractères en se développant; cependant, des mères plus attentives insistent ordinairement contre ce refus et *forcent* même le petit gourmand à céder une portion de l'objet en litige, ce qu'il fait de mauvaise grâce en lançant sur le morceau qui lui échappe un regard de regret et de colère. Jeunes mères, évitez pour lui ce sentiment fâcheux; au lieu de lui arracher sa petite propriété, faites-lui comprendre dans ce langage primitif qu'il entend si bien, que l'autre enfant n'a point de bonbon et qu'il serait content d'en avoir. Voyez alors briller le regard de votre fils; une légère lutte le retient encore: insistez avec affection et la main du petit avare s'étendra, s'ouvrira, il donnera! En ce moment baisez-le, mais sans emphase. Que celui qu'il vient d'obliger l'embrasse également, car lui

aussi bénéficie de cette leçon; il doit comprendre que son frère lui a fait plaisir; et comme l'un a subi un élan de générosité, l'autre doit ressentir un mouvement de gratitude. Rien de cela n'est difficile; c'est la vie journalière dans toute sa simplicité; mais c'est aussi la sollicitude maternelle éclairée qui ne se contente pas de pourvoir aux besoins physiques de l'enfant, mais se préoccupe aussi de l'être humain dans ce qu'il offre de plus excellent; c'est l'élément affectueux dirigeant la volonté naissante; ce sont, enfin, les premiers rudiments de cette fraternité sans laquelle il n'y a ni paix, ni famille, ni société dignes de ces noms sacrés.

M<sup>me</sup> DUFAURE.

---

## BULLETIN SCIENTIFIQUE

---

### UTILITÉ DE LA GÉOGRAPHIE POUR LA SCIENCE <sup>1)</sup>

Depuis que les sciences reposent sur l'induction, c'est-à-dire sur l'étude des faits et la comparaison de ces faits, aucune des sciences inductives ne peut se passer du secours de la géographie.

Le *géodésiste* en a besoin pour mesurer la terre.

L'*astronome* pour étendre ses observations aux deux hémisphères.

Le *minéralogiste* pour déduire les lois générales de ses observations spéciales.

L'*hydrographe* pour déterminer les mouvements de la mer et la lithologie du fond de l'océan.

Le *physicien* pour le magnétisme terrestre dans ses manifestations locales.

Le *chimiste* pour étendre le cercle de ses analyses organiques.

Le *médecin* pour étudier la marche des épidémies et des maladies endémiques.

Le *géologue et le minéralogiste* pour explorer la charpente du globe dans ses parties constitutives, tout comme pour remplir les lacunes de ses séries.

Le *botaniste* pour les collections de ses plantes.

Le *zoologiste* pour compléter la collection des animaux dans les musées.

L'*ethnologue* pour saisir le caractère des peuples en rapport avec leur milieu géographique, et en déduire le rôle qu'ils joueront sur le théâtre de l'histoire.

---

La géographie actuelle date du jour où le soleil de la Renaissance se leva sur la nuit du moyen-âge, où, à côté de l'ancien monde situé dans l'hémisphère oriental, surgit un nouveau monde dans l'hémisphère occidental.

---

<sup>1)</sup> D'après Bastian, dont l'*Erdkunde* de Koner, à Berlin (1872), a publié un long article intitulé : *Die geographischen Provinzen als Berührungspunkte der Naturwissenschaft und Geographie.*

Plus tard la transformation du système astronomique donna à la géographie sa base *mathématique*, et la multiplicité des voyages autour de la machine ronde sa base *physique*, qui, à travers les *sciences de la nature*, touche à la géographie politique, cette autre face de la science de la géographie.

De toutes ces sciences, la plus jeune est l'Ethnologie, car l'exacte exploration d'icelle ne date que d'un siècle, et déjà elle a résolu une foule de questions qui lui permettront bientôt d'en déduire les principes fondamentaux des lois qui la régissent.

L'analyse des facultés de l'esprit, fondée par Locke, n'a pas fait, elle, de grands progrès, en dépit des efforts de ses successeurs. Ce n'est guère que par l'analyse des rapports de l'extérieur et de l'intérieur, de l'homme et de la nature, par le contrôle des idées, basé sur l'analogie universelle de Bacon, que jaillissent les clartés nouvelles capables d'illuminer le grand inconnu.

Pendant que l'homme, en ce qui concerne sa nature physique, se rattache à la classe géographique des animaux, ses dispositions psychologiques semblent le rapprocher des plantes.

De même qu'en dépit de la similitude générale des plantes, on distingue dans les *provinces botaniques*, si l'on peut s'exprimer ainsi, des différences notables, on retrouve aussi, parmi les hommes, une loi générale et des diversités locales qui constituent une des provinces ethno-anthropologiques.

A. DAGUET.



## Les erreurs de la statistique.

La statistique est, certes, une belle science; mais il ne faut pas vouloir tout lui demander, car alors on lui fait dire de drôles de choses. Ainsi, par exemple, bon nombre de journaux ont publié une statistique de l'*Instruction publique* en Suisse, par laquelle, si l'on en juge en raison de l'impôt prélevé pour l'instruction primaire et réparti par tête et par année, *Lucerne* serait plus avancé qu'*Argovie*, *Fribourg* devancerait *Thurgovie* et *St-Gall*, ce qui est plus fort, *Appenzell (Rhodes intérieures)* laisserait à une certaine distance *Glaris* et *Appenzell (Rhodes extérieures)*, qui, le maltraité qu'il est, serait encore à la remorque du *Valais*.

D'où peuvent nous venir des appréciations aussi erronées? Du seul fait, probablement, de n'avoir compté que les allocations que fournissent les États, en laissant dans l'ombre celles plus considérables affectées par les communes et les municipalités. C'est le cas, entre autres, pour les Rhodes extérieures où l'instruction, non-seulement primaire, mais encore secondaire, est en honneur, autant si ce n'est plus, que dans tout autre canton cité comme avancé, mais où les communes pourvoient presque exclusivement aux frais de leurs écoles.

« Il (le singe) n'avait oublié qu'un point,  
C'était d'éclairer sa lanterne. »

Le statisticien n'a-t-il pas fait de même ?

A. BIOLLEY.

## CORRESPONDANCE JURASSIENNE

Vous avez vu sans doute dans la *Schweizerische Lehrer Zeitung* du 20 décembre, un compte-rendu des résultats de l'inspection extraordinaire des écoles du Jura, qui a été faite dernièrement par ordre du gouvernement. Ces résultats ne sont pas brillants au dire de ces Messieurs, bien comme ils le disent, que nos communes soient plus riches que beaucoup de celles de l'ancien canton, que les vacances d'été y soient plus courtes et les classes moins nombreuses.

La principale critique de ces Messieurs porte sur la trop grande part faite à la mémoire, à la récitation du catéchisme et à une direction machinale ou mécanique de l'enseignement, qui empêche tout progrès réel de la culture. Le calcul de tête, par exemple, cet exercice d'une si grande portée intellectuelle et d'une utilité pratique incontestable, ne serait pas pratiqué comme il devrait l'être. La composition aussi est pauvre de pensées et quelquefois bizarrement choisie, témoin un projet de contrat de divorce trouvé dans le cahier d'une jeune fille de 14 ans.

L'histoire, la géographie, le chant, l'étude de la nature et l'histoire biblique seraient mal enseignées et presque nulles. Quant à la gymnastique, les appareils n'ont été érigés en certains endroits qu'à la nouvelle et à la veille de l'inspection extraordinaire annoncée. Mais ce qui a surtout frappé les commissaires, c'est le triste état de l'enseignement élémentaire, dont beaucoup d'instituteurs ne sembleraient pas comprendre l'importance et au sujet duquel ils ne paraissent pas comprendre les exigences des inspecteurs.

La cause de cet état de choses, les inspecteurs l'assignent à l'influence du clergé qui pèse sur les commissions d'école et entrave tout essor. Ces commissions ne tiennent pour la plupart aucun protocole de leurs séances, ne montrent aucune sollicitude à pourvoir l'école des livres nécessaires et d'un local convenable. Les traitements des instituteurs sont en rapport avec cette situation.

Comme remède au mal, M. l'inspecteur König recommande un contrôle sévère de l'administration, avec menace de retirer toute subvention aux communes qui résisteraient aux réformes; l'introduction de cours de répétition donnés avec le concours des instituteurs de l'ancien canton, dans les écoles normales allemandes des jeunes gens du Jura et leur initiation à la pédagogie et aux méthodes en usage dans l'ancien canton.

Voilà en substance le sens du rapport des inspecteurs extraordinaires. S'il nous est permis maintenant de faire quelques remarques à ce sujet, je dirai que la critique me paraît fondée à divers égards, mais je dirai que le tableau est trop chargé pour être tout à fait exact et que l'*esprit de système* n'est pas étranger à ce jugement.

« Ah! l'esprit de système est-il impartial ?

» Et doit-on se soumettre à son arrêt fatal ?

Quant aux remèdes indiqués par MM. les instituteurs, il y a quelque chose

de bon là-dedans, mais aussi quelque chose d'excessif, si l'éducation tout entière du futur instituteur devait se faire dans une école normale allemande. Nous ne redoutons pas le contact de la Suisse allemande, nous le désirons au contraire beaucoup dans l'intérêt de l'école; mais il faut tenir compte aussi de la langue et des autres exigences de la partie française. Une commission plus nombreuse et composée d'éléments divers nous eût donné aussi plus de garantie. Voilà du moins mon opinion et comme je l'ai exprimée, je l'espère du moins, sans attaquer personne, vous voudrez bien lui accorder une place dans votre journal consacré aux intérêts de l'instruction publique. Si mes appréciations ne sont pas trouvées justes, je ne demande pas mieux que de les voir combattre et réfuter.

UN INSTITUTEUR JURASSIEN.

---

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Histoire de France*, par Gustave Hubauld, professeur d'histoire au Lycée Louis-le-Grand. — Delagrave, Paris, rue des Ecoles, 58.

Voulez-vous donner à votre enfant une idée de l'histoire de France, et lui procurer en même temps une lecture attrayante, ornée de gravures sur bois qui en animent le texte? Prenez le livre de M. Hubauld, qui est fait avec discernement et dans le langage qui convient au premier âge. Il a de plus le mérite d'offrir en 104 pages toutes les beautés principales de l'histoire de France. C'est vous dire qu'on n'y trouve guère que ce qui peut exciter l'admiration et rarement ce qui montre le revers de la médaille. Il en est qui prétendent que c'est ainsi qu'il faut écrire pour l'enfance.

Pour en donner un exemple, Charlemagne est proclamé *un modèle de chef d'empire, aimant les hommes*, et on se garde bien de parler, je ne dis pas de son incontinence, mais des 4000 Saxons qu'il fit massacrer sur les bords de l'Elbe, pour *christianiser* cette nation païenne. Louis XIV, cependant, quoique glorifié pour ce qu'il a fait de grand, est blâmé pour sa conduite envers les protestants, dont on aurait pu et dû mentionner moins rapidement l'horrible persécution. Ce qu'on ne saurait, au contraire, que fort approuver, c'est l'heureuse idée de mêler le tableau de la civilisation à celui des événements guerriers et politiques, et de mettre en relief de nobles et saintes figures comme celle de ce Vincent-de-Paule, le père des enfants trouvés, dont l'admirable dévouement à l'humanité fait un contraste si consolant avec l'inflexible et terrifiante administration du tout-puissant cardinal de Richelieu.

En nous résumant, le livre de M. Hubauld mérite une place dans les bibliothèques populaires, comme dans celles des familles, et ferait un joli cadeau de Nouvel-An.

*Récit d'histoire de France à l'usage des maisons d'éducation*, par un professeur d'histoire. — Delagrave, rue des Ecoles, 58. — 468 pages in-8°.

Comme on le voit déjà par l'étendue du volume, il ne s'agit plus d'un li-



vre pour le premier âge, ni d'une étude élémentaire de l'histoire. L'auteur, qui a eu la modestie de ne pas se nommer, mais qui, certes, n'eût rien perdu à signer cet excellent travail, nous donne une véritable histoire de France en abrégé, où les détails animent les diverses parties du récit, sans nuire à l'idée d'ensemble ; où le tableau des lettres, des sciences et des arts s'allie d'une manière très-heureuse à celui des événements et des institutions qu'il n'est plus permis de séparer des premiers dans un enseignement historique sérieux.

L'histoire de France, quoique occupant, comme de juste, la première place, n'étouffe pas trop non plus celle des autres Etats de l'Europe, à laquelle l'auteur consacre un aperçu rapide et intéressant.

L'histoire de la Révolution française, cet écueil des résumés, comme de beaucoup d'ouvrages considérables, qui respirent un esprit de parti mieux fait pour égayer que pour éclairer les intelligences, est traitée avec plus de sincérité qu'on ne le fait d'habitude. On y voudrait cependant un peu plus d'idées générales et des appréciations qui manquent par trop dans cette partie délicate des annales françaises. Si la prise de la Bastille est le triomphe du peuple sur la monarchie absolue, le 10 août n'est-il pas le tombeau de la monarchie constitutionnelle et de presque toute indépendance des opinions dans l'assemblée législative ? Nos soldats suisses, alors, n'auraient pas combattu contre la liberté, comme le dit un poète, mais pour elle <sup>1)</sup>.

Ce défaut d'appréciation est encore plus saillant en ce qui concerne l'usurpation de Bonaparte et le coup d'Etat du 18 brumaire, auquel l'auteur semble un peu plus favorable que la morale et le droit ne le comportent.

Il en est de même de toutes les pensées et de toutes les créations du règne, où l'auteur perd un peu trop de vue la violation des libertés publiques conquises par la révolution et fait bon marché de celles des nations européennes.

Signalons une heureuse innovation dans un ouvrage de ce genre ; c'est de continuer l'histoire jusqu'à nos jours. Un chapitre entier est consacré à la période contemporaine, et ne s'arrête qu'à la présidence de M. Thiers et à la proclamation de l'empire d'Allemagne, en 1871. Or, cette histoire contemporaine est présentée avec talent, avec largeur et d'une façon très-instructive, même pour ceux qui connaissent la marche des événements.

La sagesse de Louis XVIII impuissante à lutter contre les ultra-royalistes, et celle de son ministre Decazes, qui tomba devant leur fureur insensée et devant les méfiances des ultra-libéraux, sont bien décrites, ainsi que les mesures rétrogrades à l'excès qui dépopularisèrent le règne de Charles X et rendirent odieux ses ministres, Polignac en tête.

Le gouvernement de Louis-Philippe est jugé avec indépendance, c'est-à-dire en faisant la part des difficultés énormes de ce régime et des injustes

---

<sup>1)</sup> *Généreux défenseurs d'une injuste querelle,  
Fidèles au serment que l'erreur a dicté,  
Vous, morts en combattant contre la liberté,  
Vous eussiez mérité d'avoir vécu pour elle,*

préventions dont il a été l'objet. Mais ce n'est pas pour passer sous silence et pour prendre sous sa protection l'aveuglement hautain de M. Guizot, si fatal à la royauté de Juillet, dont la chute, que semblaient devoir conjurer les concessions tardives du roi, fut déterminée *par un coup de pistolet* tiré on ne sait ni comment ni par qui. Il s'ensuivit une décharge générale de la troupe de ligne et, par contre-coup, l'explosion de l'émeute et le renversement du trône de Juillet.

« Il est difficile (comme le dit l'auteur) d'apprécier avec une juste impartialité les événements qui suivirent. » Ils sont en effet trop près de nous pour qu'on puisse y apporter le calme nécessaire à l'histoire, toujours en danger de dégénérer en apologie ou en plaidoyer en sens contraire. Aussi s'est-il contenté de nous donner un sommaire chronologique qui n'a rien toutefois de la sècheresse de ces sortes de nomenclatures. Nous regrettons que le tableau des faits et gestes du gouvernement provisoire soit un peu écourté ; mais il a fait une juste part à la présidence de Napoléon, au coup d'Etat liberticide du 2 décembre 1851, à l'établissement du second empire et à toutes les péripéties de ce règne aventureux où, aux succès éclatants des premières années, succèdent les revers humiliants et la catastrophe inouïe où, pour avoir voulu reprendre un pouvoir qu'il avait paru un moment vouloir partager avec les représentants de la nation, après vingt ans d'une puissance presque absolue, Napoléon III engloutit, avec son trône, l'honneur militaire de la France et l'influence plusieurs fois séculaire de ce grand pays en Europe.

Le ton de cet ouvrage est en harmonie avec les événements qu'il raconte ; il se distingue par la lucidité de la narration alliée à une sobriété de bon goût qui n'exclut pas l'intérêt des détails et la vie de l'ensemble. A. DAGUET.

*Géographie des écoles primaires* (petit cours), par E. Levasseur, membre de l'Institut. — Paris, Ch. Delagrave, éditeur de la Société de géographie.

Ce petit livre, appelé à rendre service aux études géographiques, surtout en France, comprend cinq parties plutôt successives que subordonnées.

Dans la première, l'auteur explique brièvement les principaux termes géographiques ; la seconde renferme des notions sommaires sur le globe terrestre (la terre et la mer, les continents, les races humaines, les religions, les océans, etc.) ; la troisième traite de l'Europe au point de vue physique, statistique et administratif, et la cinquième comprend une étude plus détaillée de la France et de ses colonies. Le tout est suivi d'une courte, mais intéressante et pittoresque description de la Terre-Sainte. Si l'on ajoute à ces données sommaires, mais justes et facilement saisissables, de nombreuses gravures d'animaux et de plantes exotiques, des vues des principales capitales, des cartes et des plans (un de Marseille et un de Paris, extraits de la carte de l'état-major), etc., on se convaincra que l'illustre membre de l'Institut, à qui la science doit déjà de nombreux travaux, a voulu payer son tribut à sa patrie éprouvée, en cherchant à initier la jeune génération à cette belle science de la terre, si éminemment propre à développer le patriotisme et l'adoration vraie, ces deux vertus qui font la force et la prospérité des peuples. A. BIOLLEY.

*Grammaire française élémentaire*, écrite entièrement en français, par un père de famille. — Paris, Guillaumin et C<sup>e</sup>, éditeurs.

Volume de 140 pages, rempli d'idées originales, pour ne pas dire singulières, mais qui auront de la peine à prendre pied en France, assurément. Les dix espèces de mots sont maintenues, mais les noms en sont changés, quelquefois dénaturés et pis encore. Ainsi, plus de singulier ni de pluriel, mais *l'un* et le *plus d'un* ; plus de masculin ni de féminin, mais le *mâle* et la *femelle* ; plus d'accent circonflexe, mais *l'accent long* ; plus d'apostrophe, mais *l'écrasé* ; plus de cédille, mais *c pour esse* ; plus de tréma, mais le *prononcez tout* ; plus de verbes impersonnels, mais des *actions à l'il*, etc., etc.

Voici, d'après notre auteur, comment s'effectueraient l'analyse de l'article :

*Le*, avant-nom, mâle à l'un.

*La*, avant-nom, femelle à l'un.

*Les*, avant-nom, mâle ou femelle au plus d'un.

Pour justifier un tel bouleversement dans la terminologie admise en grammaire, M. d'Esterno dit, dans sa préface, que jusqu'ici les grammairiens n'ont pas suffisamment tenu compte de la faiblesse de leurs élèves. Plusieurs de leurs livres semblent faits pour exercer les maîtres, plutôt que pour initier les écoliers. Ils ont fait de la grammaire une sorte d'encyclopédie, dans laquelle viennent s'encadrer et s'amalgamer toutes les sciences et tous les arts. Et l'Académie a pu, en 1844, accorder un prix de 6,000 fr. à l'abbé Givard pour une méthode d'études grammaticales, qui demande *cinq ou six années* pour son application!...

Le plan de l'auteur se résume comme suit :

Il supprime tous les mots inintelligibles pour les enfants, tous les mots vides de sens, tous les mots barbares, tous les mots à racine grecque ou latine, et il les remplace tous par des mots français et clairs.

2. Il a trouvé que *le par cœur* et le *mot à mot* occupaient une place désolante dans les études, au grand préjudice de l'intelligence et du raisonnement.

Nous le disons franchement, nous préférons voir M. d'Esterno réagir contre l'abus du mot à mot — qu'il ne faut cependant pas proscrire entièrement — plutôt que de vouloir remplacer les appellations reçues par d'autres, peut-être non moins baroques et tout aussi incompréhensibles. A. BIOLLEY.

*English Literature of the nineteenth Century*, a biographical and critical review from 1800-1872. (Littérature anglaise du XIX<sup>e</sup> siècle, avec un appendice sur la littérature anglo-américaine, par le Dr Ahn. — Mayence, Kupferberg, 244 pages. En vente chez Sandoz et Fichsbacher.

Si la littérature anglaise n'a pas la gravité sévère de la littérature espagnole, l'harmonie musicale de la littérature italienne, la grâce de la littérature française et la profondeur philosophique de la littérature allemande, elle participe cependant dans une riche mesure de presque tous les dons des autres littératures, et elle a des avantages propres qui manquent aux précédentes. Ainsi elle est plus réellement nationale que la française, l'italienne et

même l'allemande. Si elle n'a pas la profondeur allemande, elle n'en offre pas le côté nébuleux. Dans certains genres, le drame et le roman, par exemple, elle offre une fécondité et un caractère d'intimité, un amour du *home* et un approfondissement de tout ce qui touche aux relations de famille, que nous chercherions en vain dans d'autres littératures. Ce n'est pas tout. Quand on dit d'une manière générale que la littérature anglaise est moins profonde que l'allemande, il faut en excepter deux hommes de génie, qui ne le cédèrent en profondeur à aucun des plus grands génies littéraires de l'Allemagne : Shakespeare et Milton. Shakespeare surtout, quoi qu'en dise la nouvelle critique allemande, qui s'avise de combattre aujourd'hui ce qu'elle appelle la Shakespearomanie, l'auteur de *Macbeth*, du *Roi Jean*, d'*Othello*, demeure le plus grand auteur dramatique des temps anciens et modernes, et la poésie épique de Milton n'a eu d'égale ni en France, ni en Espagne, ni en Allemagne. Dante seul peut être comparé à l'auteur du *Paradis perdu*.

L'ouvrage que nous annonçons n'embrasse pas toute l'histoire de la littérature, mais seulement une des trois grandes périodes de cette histoire, la dernière, celle du XIX<sup>e</sup> siècle. La première période, celle de la reine Elisabeth ou plutôt de la poésie dramatique et de Shakespeare, s'était ressentie de l'influence italienne. La seconde, celle de la reine Anne, est une imitation de l'élégance français; la troisième se ressent de l'influence allemande.

Le livre de M. Ahn n'est ni une histoire ni une anthologie, mais simplement, comme le dit le titre, une revue biographique et critique. On y passe en revue les écrivains de premier et même de second ou troisième ordre que la Grande-Bretagne contemporaine a produits dans presque tous les genres littéraires : poètes-auteurs dramatiques; romanciers (Novellist); historiens; biographes; économistes; métaphysiciens; théologiens; écrivains scientifiques; essayistes ou auteurs de mélanges; voyageurs <sup>1)</sup>. A. DAGUET.

*De l'enseignement de l'art du dessin en Suisse au point de vue technique et artistique*, par M. Charles Menn, membre de l'Institut national, etc., etc. Genève, Bâle, Lyon, etc. Georg. 585 pages in-8<sup>o</sup>.

On connaît et on apprécie depuis longtemps partout où il est connu, l'activité de M. Ch. Menn pour populariser de plus en plus l'étude du dessin et le faire enseigner dans les écoles enfantines et primaires, comme un art essentiel aux ouvriers et fabricants de toutes les industries. C'est, comme on voit, l'idée que soutient à Neuchâtel M. Louis Favre, quand il déclare le dessin aussi in-

<sup>1)</sup> Toutes ces diverses catégories d'auteurs prennent place dans la curieuse et instructive galerie dont M. Ahn s'est fait le Cicérone, en prenant pour guide, lui-même (il le reconnaît en toute franchise), l'excellente *Histoire de la littérature anglaise*, du professeur Craik. Il cite aussi celle de Spalding. Aussi ne pouvons-nous nous empêcher de regretter que les critiques et les historiens littéraires ne forment pas une douzième catégorie dans la galerie de M. Ahn. Il eût été aussi aisé et même convenable d'y faire une place aux orateurs éminents qu'ont eus la chaire et surtout la tribune anglaises dans ce siècle. Mais tel quel, l'ouvrage de M. Ahn n'en est pas moins appelé à combler une lacune et à rendre d'excellents services dans l'enseignement de la langue et de la littérature anglaises sur le continent.

dispensable à la plupart des métiers que l'écriture et le calcul ; c'est l'idée encore que propagent à Lausanne MM. Raoux et Frédéric Maillard ; à Genève la Société des Arts, dont M. Menn cite le rapport dû à la plume si habile de M. Marc Monnier. L'*Educateur* s'est à plusieurs reprises prononcé dans le sens de l'introduction du dessin dans les écoles les plus élémentaires ; car c'est aussitôt que l'enfant est capable de tenir un crayon qu'il faut cultiver et mettre à profit les germes précieux de talent que la nature a déposés en lui. Le dessin étant un délassement, un plaisir en même temps qu'un travail, il n'y a aucune raison pédagogique pour l'écarter de l'école élémentaire ; les préjugés seuls s'y opposent. On objecte aussi le manque de temps. Mais le dessin étant d'une utilité, d'une nécessité si grande pour les carrières professionnelles, je retrancherais autre chose plutôt que de l'éliminer plus longtemps des écoles de l'enfance.

Dans l'intérêt de son utile propagande, M. Menn passe en revue dans nos volumes la plupart des pays de l'ancien et du nouveau monde, puis tous les cantons suisses, pour rechercher ce qu'on y fait concernant l'enseignement de cet art et termine cette revue, puisée aux meilleures sources locales, par l'aperçu, sous forme de conclusion, de ce qu'on devrait y faire à tous les degrés de l'enseignement.

Cette partie de l'ouvrage est la plus intéressante. Il résulte de la statistique rédigée par M. Menn, que le dessin est enseigné dans les écoles primaires de quatre cantons ou demi-cantons. Mais dans la plupart, et à Neuchâtel même, on ne l'enseigne que dans les degrés supérieurs. Il s'enseigne en revanche dans toutes les écoles complémentaires et moyennes, de même que dans toutes les écoles normales. Plusieurs cantons ont des écoles professionnelles. Il a été question de créer une Académie de Beaux-Arts. M. Rambert en faisait la proposition formelle dans sa remarquable brochure *sur l'Avenir de l'instruction supérieure*. Le coût élevé de cet établissement y a fait renoncer. M. Menn croit cependant l'idée réalisable et d'une utilité qui justifierait la dépense. Quatre villes en Suisse pourraient en devenir le siège : Berne, Bâle, Zurich, Genève, Bâle et Genève surtout, qui ont des écoles de Beaux-arts bien organisées.

En Italie, il y a trois académies artistiques : Florence, Milan et Turin. L'Allemagne en a à Berlin, Dusseldorf, Königsberg, Munich, Vienne. Cependant, les sections de la Société suisse des Beaux-Arts ne se sont pas prononcées positivement en faveur du projet, et y ont fait des objections, tout en reconnaissant que le prosaïsme utilitaire de notre peuple aurait grand besoin d'un contrepoids.

Avant de clore ce compte-rendu, nous signalons aux instituteurs le chapitre consacré à l'enseignement du dessin à l'étranger et en Suisse. Parmi les méthodes employées hors de notre pays, M. Menn cite celles de M<sup>me</sup> Cavé, de M. Dupuis, de MM. Ottin, Hendick, du frère Victoris (de la doctrine chrétienne), Gaillard, Mortagne, Jules Noël, Girardon, de Kroeling, Joly Grangedon, Duperret-Robert, Lecoq de Bois-Baudran ; parmi les méthodes usitées en Suisse, celles de Hutter de Berne, Gillet de Genève et Favre de Neuchâtel.

## PARTIE PRATIQUE

(Suite.)

### DES DONNÉES GÉOMÉTRIQUES.

Nous avons déjà vu que les données d'un problème ne peuvent être dépendantes l'une de l'autre. C'est ainsi que la construction d'un triangle au moyen de trois angles n'est pas déterminée, car le troisième angle est le supplément de la somme des trois autres. Le problème revient donc à construire un triangle étant donnés deux angles A et B, construction qui est indéterminée, les cas d'égalité du triangle exigeant 3 conditions. Nous allons donner quelques exemples de données géométriques qui, employées simultanément, entraînent d'autres propriétés avec elles.

1) Dans tout triangle, étant donnés un côté et un angle adjacent, on connaît la hauteur abaissée du sommet de l'autre angle adjacent.

Ex. : Construire un triangle étant donnés 1)  $a, h'' m$ ; 2)  $a, h', s$ ; 3)  $(a+b), h'', A$ .

2) Si dans un triangle ABC on prolonge le côté b d'une longueur c [b étant  $> c$ ], l'angle opposé à  $(b+c)$  est égal à  $D + \frac{1}{2}(B-C)$ .

Si l'on prolonge le plus petit côté c d'une longueur b, l'angle opposé  $= D - \frac{1}{2}(B-C)$ .

Ex. : Construire un triangle étant donnés  $a, (b+c), (B-C)$ .

3) Si dans un triangle à partir du point A, on porte le petit côté c sur le plus grand b, l'angle opposé à  $(b-c) = \frac{1}{2}(B-C)$ .

Ex. : Construire un triangle étant donnés  $a, (b-c), (B-C)$ .

4) Dans tout triangle l'angle  $(hs) = \frac{1}{2}(B-C)$ .

Ex. : Construire un triangle étant donnés  $b, s, (B-C)$ .

5) Si dans un triangle ABC on prolonge CA en AD, de manière que  $AD=a$  et que du point D on abaisse une perpendiculaire DP sur BC, on a  $DP=(h+h')$ .

En effet, si l'on mène par le point A une parallèle AR à BC, on aura un triangle rectangle dont deux parties constituantes a et c sont connues Mais d'après le n° 1 ci-dessus  $DR=h'$ .

Ex. : Construire un triangle étant donnés  $b, (h+h'), C$ .

6) Dans tout triangle ABC, si à partir du point A, on prend sur le côté AC,  $AD=a$ , et qu'on abaisse DP perpendiculaire sur BC, on a  $DP=(h-h')$  [b doit être  $> a$ ; dans le cas contraire on a  $DP=(h-h')$ ].

Ex. : Construire un triangle étant donnés  $b, (h-h'), C$ .

7 Les tangentes à l'arc interne d'un cercle ex-inscrit déterminent un triangle de périmètre constant.

Ex. : Construire un triangle étant donnés  $(c+b+c), s$  et A.

8) Tous les segments déterminés dans un triangle par les points de tangence du cercle inscrit et des cercles ex-inscrits, peuvent être exprimés en fonction des côtés.

En désignant par X, Y, Z, les points de tangence du cercle inscrit avec les côtés a, b, c du triangle, on a :

$$AY = AZ = \frac{1}{2}(b+c-a),$$

$$BZ = BX = \frac{1}{2}(a+c-b),$$

$$CX = CY = \frac{1}{2}(a+b-c).$$

Ex. : Construire un triangle étant donnés a,  $(b-c), r$ .

9) Dans un triangle ABC l'angle C est déterminé par la proportionnalité d'un côté adjacent et de la hauteur opposée ( $a : h'$ ).

Ex. : Construire un triangle étant donnés ( $a : h'$ ),  $h$ ,  $c$ .

DES FIGURES SEMBLABLES.

Lorsque l'emploi des deux méthodes ci-dessus ne conduit à aucun résultat, c'est que souvent, parmi les données, il y en aura un certain nombre qui déterminent une figure semblable à celle que l'on demande.

La méthode des figures semblables n'est pas entièrement indépendante de la recherche des lieux géométriques; ces deux méthodes peuvent être employées concurremment pour la détermination de la figure semblable. La méthode dont nous parlons est souvent usitée dans l'inscription d'une figure quelconque X, jouissant de certaines propriétés spéciales, dans une autre figure donnée Y.

Ex. : Construire un triangle étant donnés  $h$ ,  $h'$ ,  $h''$ .

Analyse. — L'aire d'un triangle étant égale à la moitié du produit de la base par la hauteur, on a les égalités  $ah = bh' = ch''$ , d'où  $\frac{a}{h} = \frac{b}{h'} = \frac{c}{h''}$ . Les

longueurs  $h'$ ,  $h$ ,  $\frac{hh'}{h''}$  sont proportionnelles aux côtés  $a$ ,  $b$ ,  $c$ .

Construction. Je construis un triangle A'B'C' avec les trois longueurs  $h'$ ,  $h$  et  $\frac{hh'}{h''}$ . Je prends sur une des hauteurs A'D une longueur AD égale à la hauteur homologue  $h$  et j'achève la construction du triangle ABC.

Démonstration. D'après la construction et le théorème des hauteurs du triangle, la figure ABC a pour hauteurs respectives  $h$ ,  $h'$ ,  $h''$ .

Discussion. Pour que le problème soit possible, il faut qu'on puisse construire un triangle avec  $h'$ ,  $h$ ,  $\frac{hh'}{h''}$ , c'est-à-dire que  $\frac{hh'}{h''}$  doit être  $> (h - h')$ ,

d'où  $h'' < \frac{hh'}{(h-h')}$ . D'un autre côté  $h''$  doit être  $> \frac{hh'}{(h+h')}$ . Toute hauteur

doit donc être plus petite que le produit des deux autres divisé par leur différence, et plus grande que le quotient de ce même produit par leur somme.

H. GOBAT.

NOTA. — Les deux problèmes proposés par MM. RENAUD et ANDRÉ ont été résolus correctement par M. CHAUMES, de Genève; mais le manque d'espace nous empêche de reproduire les solutions dans le présent numéro.

Quant au problème géographique proposé par M. COLOMB, relatif au cours du Mississipi, nous n'avons reçu de nos abonnés aucune correspondance à ce sujet. Nous nous permettons à cette occasion de faire remarquer que dans les termes où la question est posée, le problème ne peut pas être résolu, faute de données suffisamment précises. En effet, l'auteur admet à priori que le niveau de la source est plus élevé que l'embouchure, ou, en d'autres termes, que la source est plus rapprochée du centre de la terre que l'embouchure; mais c'est là précisément la chose à prouver. Car si la source est plus éloignée du centre que l'embouchure, l'écoulement a lieu dans des conditions nor-

males et il n'y a aucune explication à donner; s'il n'en est pas ainsi (ce que nous sommes dans l'impossibilité d'affirmer ou d'infirmes), nous ne voyons d'autre explication plausible que l'action de la force centrifuge, qui, malgré le renflement de la terre à l'équateur, empêche l'eau de la mer de couler de l'équateur vers les pôles et qui doit agir sur les eaux d'un fleuve aussi bien que sur celles de l'océan en contrecarrant l'influence de la pesanteur. On sait, du reste qu'une grande partie des eaux du Mississipi se perd par infiltration dans le sol spongieux qu'il traverse dans la dernière partie de son cours.

Ed. P.



### Composition.

Le sujet suivant a été donné aux derniers examens de Neuchâtel pour le brevet de l'enseignement primaire. Lorsque M. Daguet l'eut annoncé aux aspirants, quelques-uns n'avaient pas l'air d'en être charmés... Qu'y a-t-il à dire là-dessus, se disaient-ils entre eux, quand le membre du jury fut sorti pour aller donner le même sujet aux aspirantes. Ces dernières parurent, au contraire, goûter beaucoup la poésie du sujet et comprendre mieux que les Messieurs le parti qu'on pouvait en tirer. Nous donnons aujourd'hui la composition d'une des aspirantes qui ont le mieux développé le thème donné; nous l'insérons tel qu'il a été remis sans y faire aucune correction, laissant le soin d'en relever les incorrections et les côtés faibles à ceux qui voudront bien en prendre la peine. Nous n'y reviendrons qu'autant que cette besogne ne tenterait personne et que « *Cheveux blonds et cheveux blancs*, n'exciteraient pas le même intérêt que la composition précédente : *Autour du foyer* et n'aurait pas la chance de trouver un Aristarque, c'est-à-dire un juge sévère, mais bienveillant, comme M. Rochat.

#### CHEVEUX BLONDS ET CHEVEUX BLANCS.

Déjà les arbres jaunissent, et le joyeux vigneron décharge le cep de ses fruits, récompense de ses travaux; un brouillard glacé s'étend sur la nature et tout semble nous dire : les beaux jours ont fui, les frimas approchent. — De même, nos jeunes ans s'écoulent avec rapidité, et la froide vieillesse, de son pas chancelant, arrive sans nous laisser le temps de jouir du printemps de la vie, dont à peine nous avons pressé la coupe de nos lèvres.

Cheveux blonds et cheveux blancs! quel contraste frappant entre cette joyeuse enfant dont les blonds cheveux flottent au gré des vents et la respectable tête blanche de l'aïeul qui sourit en guidant sa petite-fille, image de l'innocence et qui lui rappelle son enfant, folâtrant sur ses genoux. Il sourit aux demandes pleines de naïveté qu'elle lui adresse, mais parfois aussi il soupire, en pensant aux mauvais jours qui surviendront et feront blanchir cette jeune tête: peut-être aussi un lointain souvenir faible écho de son enfance le ramène-t-il au foyer paternel? »

Lui aussi, a eu son âge d'or, trop court hélas! mais le temps s'envole et



successivement paraissent printemps, été, automne et hiver, puis la mort de son doigt glacé entr'ouvre le tombeau qui se referme et une simple couronne d'immortelles décore la place où la fragile enveloppe a été déposée.

L'enfance donc, si rapidement écoulée, est sans contredit l'âge d'or, l'âge des ris et des jeux ; mais il est court et à peine avons-nous le temps d'en savourer les joies que déjà sur le seuil apparaît le vieillard ; mais l'enfant en y pensant devient rêveur, repousse cette idée et retourne gaiement à ses jeux.

Mais pourquoi voir un fantôme dans la vieillesse ? n'a-t-elle pas ses charmes aussi ? Quelle paix rayonne sur le front de cette aïeule où les soucis ont cependant déposé leur sceau ? Pour elle, soixante-et-dix années, se sont succédé, durant lesquelles elle a vu s'évanouir son heureuse enfance sa jeunesse, puis un jour quelques fils d'argent parcourant sa chevelure, de la vieillesse lui firent pressentir l'approche ; elle se recueille alors et jette un regard en arrière.

La maison paternelle et ses jeux, lui rappellent les doux moments où la poupée faisait ses délices, puis peu à peu, ce jouet délaissé, fit place à de plus graves occupations ; études et soins du ménage. Mais le temps vole et laissant bien loin derrière elle, cette première phase de sa vie, elle se trouve à la tête d'une jeune famille, qu'elle élève avec toutes les inquiétudes d'une bonne mère ; mais toujours l'aiguille marche et ses enfants à leur tour font les mêmes réflexions ; de nouveau une jeune famille s'ébat sous ses yeux et les cheveux blonds flottent au gré du vent, tandis que l'aïeule auprès de la cheminée regarde en souriant ce tableau animé ; quelques caresses la rendent heureuse ; n'a-t-elle pas pour elle l'affection de cette nouvelle génération et les soucis qu'elle a eus pâlissent sous les soins dévoués dont elle est entourée ; la maison retentit des cris joyeux de toute une folle jeunesse et dans la chambre bien close les parents en cercle près du feu jouissent à leur manière.



### ERRATUM

Il s'est de nouveau glissé dans différents articles de notre dernier numéro quelques fautes d'impression qui en dénaturent le sens. Telles sont les suivantes :

Page 6, deuxième ligne, en remontant, au lieu de *moyen*, lisez MOYEU.

Page 14, dernière ligne, lisez *dans lesquelles les différences DES ERREURS sont proportionnelles aux différences des suppositions correspondantes.*

De même dans le numéro 24, année 1873, page 394, ligne 12, en montant, au lieu de *n'est que la traduction de la parole*, lisez *n'est que la traduction de la parole* **ÉCRITE**.

*Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.*

